

PAROISSE SAINT NAZAIRE

ANNONCES DU 28 FÉVRIER AU 06 MARS 2022

SANARY-SUR-MER

Horaires des messes :

- LUNDI 28/2** 18h – **Messe à l'église Saint Nazaire**
-
- MARDI 1/3** 7h45 – **Adoration à l'église saint Nazaire**
9h – **Messe à l'église Saint Nazaire** – possibilité de confession juste après la Messe
-
- MERCREDI 2/3** **MERCREDI DES CENDRES**
7h45 – **Adoration suivie à 8h30 des laudes à l'église saint Nazaire**
8h30 – **Stand de la paroisse sur le marché**
9h – **Messe avec imposition des cendres à l'église Saint Nazaire** –
Confessions de 10h à 12h à l'église Saint Nazaire
18h – **Messe avec imposition des cendres à l'église Saint Nazaire**
-
- JEUDI 3/3** 8h45 – **Messe de l'école Saint Jean à la chapelle de la Sainte Famille**
18h – **Messe suivie de la nuit d'adoration au Sanctuaire de la Miséricorde**
21h – **Heure Sainte au Sanctuaire de la Miséricorde**
-
- VENDREDI 4/3** 9h – **Messe au Sanctuaire de la Miséricorde** – Confessions de 10h à 12h à l'église Saint Nazaire
15h – **Heure de la Miséricorde avec le chemin de croix au Sanctuaire de la Miséricorde**
18h – **Messe au Sacré Cœur de Jésus pour la France au Sanctuaire de la Miséricorde**
19h – **Parcours Alpha au Centre Saint Vincent**
-
- SAMEDI 5/3** **Cœur Immaculé de Marie**
8h30 – **Chapelet médité suivi de la Messe à 9h à la Chapelle Notre-Dame de Pitié** – Confessions de 10h30 à 12h à l'église Saint Nazaire

Jour du Seigneur

1^{er} dimanche de carême

SAMEDI 5/3 18h – **Messe anticipée à l'église Saint Nazaire**

DIMANCHE 6/3 7h45 – **adoration, suivie à 8h30 des laudes**
9h, 10h30* et 18h – **Messes à l'église Saint Nazaire**



Nous vous donnons rendez-vous tous les 1ers dimanches du mois à 17h30 avant la messe de 18h pour un temps de louange à l'église Saint Nazaire

Constitution Dogmatique sur l'Église -Lumen Gentium

(*Le Christ lumière des peuples*)

Du Concile Vatican II - 21 novembre 1964

Le Christ Seigneur, pour assurer au Peuple de Dieu des pasteurs et les moyens de sa croissance, a institué dans son Église divers ministères qui tendent au bien de tout le corps. En effet, les ministres qui disposent du pouvoir sacré sont au service de leurs frères, pour que tous ceux qui appartiennent au Peuple de Dieu et jouissent par conséquent, en toute vérité, de la dignité chrétienne, puissent parvenir au salut, dans leur effort commun, libre et ordonné, vers une même fin.

Ce saint Concile, s'engageant sur les traces du premier Concile du Vatican, enseigne et déclare avec lui que Jésus Christ, Pasteur éternel, a édifié la sainte Église en envoyant ses Apôtres, comme lui-même avait été envoyé par le Père ; il a voulu que les successeurs de ces Apôtres, c'est-à-dire les évêques, soient dans l'Église, pasteurs jusqu'à la consommation des siècles. Mais, pour que l'épiscopat lui-même fût un et indivis, il a mis saint Pierre à la tête des autres Apôtres, instituant, dans sa personne, un principe et un fondement perpétuels et visibles d'unité de la foi et de communion. Cette doctrine du primat du Pontife romain et de son infaillible magistère, quant à son institution, à sa perpétuité, à sa force et à sa conception, le saint Concile à nouveau la propose à tous les fidèles comme objet certain de foi. De plus, poursuivant la tâche commencée, il veut, devant tous, énoncer et expliciter la doctrine en ce qui concerne les évêques, successeurs des Apôtres qui, avec le successeur de Pierre, vicaire du Christ, et chef visible de toute l'Église, ont charge de diriger la maison du Dieu vivant.

Le Seigneur Jésus, après avoir longuement prié son Père, appela à lui ceux qu'il voulut et en institua douze pour en faire ses compagnons et les envoyer prêcher le Royaume de Dieu ; à cette institution des Apôtres, il donna la forme d'un collège, c'est-à-dire d'un groupe stable, et mit à leur tête Pierre, choisi parmi eux. Il les envoya aux fils d'Israël d'abord et à toutes les nations pour que, participant à son pouvoir, ils fassent de tous les peuples ses disciples, pour qu'ils les sanctifient et les gouvernent, propageant ainsi l'Église et remplissant à son égard, sous la conduite du Seigneur, le service pastoral tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. Le jour de Pentecôte, ils furent pleinement confirmés dans cette mission, selon la promesse du Seigneur : « Vous recevrez une force, celle de l'Esprit Saint qui descendra sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre ». En prêchant partout l'Évangile, accueilli par ceux qui l'écoutent grâce à l'action de l'Esprit Saint, les Apôtres rassemblent l'Église universelle que le Seigneur a fondée en ses Apôtres et bâtie sur le bienheureux Pierre, leur chef, le Christ Jésus étant lui-même la pierre suprême d'assise.

PAROISSE DE SANARY – Nous contacter



04 94 74 59 90



paroisse.sanary@gmail.com



<http://www.paroissesanary.fr>